



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AU POINT-DU-JOUR

Date : Mercredi le 27 septembre 2023

Heure : 19 h 00

Lieu : Salon du personnel

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (art. 64)

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h05

2. Vérification des présences

Aucun absent

3. Vérification du quorum

Quorum vérifié

4. Présentation des membres

Chaque membre se présente.

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec par Mme Laurier et M. Sansoucy avec modifications.

Résolution 23-24-01

6. Désignation de la secrétaire

Mme Godin suggère que Mme Iannone demeure la secrétaire, les membres acceptent à l'unanimité.

7. Élection à la présidence (art.56)

Mme Godin se propose à titre de présidente d'élection. Elle est élue.

Mme Laurier propose Mme Arbour comme présidente Mme Paquin seconde la proposition.

Mme Arbour accepte et est élue à l'unanimité.

8. Élection à la vice-présidence

M. Sansoucy se propose à la vice-présidence Mme Arbour seconde la proposition.

M. Sansoucy accepte et est élu à l'unanimité.

9. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 7 juin 2023

Mme Iannone et Mme Tremblay proposent l'adoption du procès-verbal tel que rédigé.

Résolution 23-24-02

10. Période réservée au public

Aucun public

11. Varia

11.1 Trotibus

À la suite de la réponse positive des parents via le sondage, le projet poursuivra son cheminement et sera chapeauté par Mme Paquin. Mme Godin continuera d'assurer la correspondance entre l'école, l'organisme et les bénévoles.

12. Étude des dossiers

12.1 Dossiers de prise de décision

12.1.1 Adoption des règles internes (art.67)

Proposé par Mme Laurier et secondé par M. Sansoucy

Résolution 23-24-03

12.1.2. Approbation du calendrier des rencontres (art.67)

Proposé par M. Sansoucy et secondé par Mme Paquin

Résolution 23-24-04

12.1.3. Adoption du budget annuel du conseil d'établissement (art.66)

Le montant établi au budget est de 300.00 \$

Proposé par Mme Paquin et secondé par M. Sansoucy

Résolution 23-24-05

12.1.4 Mesure 15024 Aide aux parents

Mme Godin suggère de repenser la mesure d'aide aux parents sous une autre formule, celle en place n'obtient pas le rendement attendu. Les membres décident de remettre ce point à une prochaine rencontre et de revenir avec des propositions.

12.1.5 Suivi au fonds 8 Projet bibliothèque

Mme Godin demande aux membres de déboursier les frais pour les achats reliés à la nouvelle bibliothèque qui devrait être en fonction d'ici Noël. Les dépenses devraient s'élever autour de 10 000 \$.

Proposé par Mme Arbour et secondé par Mme Tremblay

Résolution 23-24-06

12.1.6 Sorties et activités (possible dépassement)

Mme Godin explique aux membres d'une possibilité de dépassement des coûts pour les sorties et activités. Après discussion, les membres s'entendent sur un montant maximum de 10,00 \$ de surplus par élève. Les activités spéciales seront comptabilisées à part.

Proposé par Mme Jobin et secondé par Mme Houde-Normandin

Résolution 23-24-07

12.2. Dossiers de consultation

12.2.1 Photographies scolaires

Mme Stéphanie Picard sera notre photographe pour l'année scolaire 2023-2024.

Comme convenu avec elle, les photos individuelles seront prises à l'extérieur ou avec des fonds en cas de pluie. Nous aurons 2 parents bénévoles qui accompagneront l'équipe pour le bon déroulement de la journée.

12.3. Dossiers d'information

12.3.1. Projet éducatif (art.74)

Mme Godin nous informe de la progression, l'équipe du comité pédagogique ainsi que le service de garde auront des rencontres en octobre pour déterminer des moyens et deux objectifs. Le comité continue son travail sur les modifications du code de vie. En janvier nous devrions recevoir notre nouvelle version du projet éducatif.

12.3.2 Formations obligatoires (art.53)

Mme Godin nous informe de l'obligation de regarder les capsules de formation en ligne pour tous les membres du conseil d'établissement.

13.Sujets'd'actualité

13.1 Comité de parents

Mme Tremblay sera notre représentante et Mme Laurier notre substitut.

13.2 Service de garde

13.2.1 Le portrait de notre SDG

Mme Houde-Normandin présente l'équipe et nous informe des activités lors des journées pédagogiques pour cette année. Elle nous fait part également des tarifs gouvernementaux ajustés au contrat.

13.3 Correspondance

Réception d'un chèque de Colle à moi au montant de 57,64\$

14.Bons coups !

♥ Chandail à l'effigie de l'école

♥ Activité Samajam

15.Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h02

Marie-Claude Iannone, secrétaire